

# Le syndic et la gestion de la copropriété depuis la loi Alur (14 heures)

## OBJECTIFS

- Maîtriser les nouvelles obligations du syndic
- Identifier et prévenir les risques relatifs à la copropriété
- Sécuriser et assurer les missions du syndic

## INFORMATIONS

**Public :** Professionnels de l'immobilier

**Prérequis :** Aucun

**Durée :** 14 heures

## FINANCEMENT

Une action de formation peut faire l'objet d'une prise en charge OPCO.

START LEARNING identifie et vous accompagne dans les démarches de financement.

## MOYENS

### Pédagogiques :

- Apports théoriques
- Étude de cas, mise en situation
- Pédagogie participative

### Matériels :

- Vidéo projecteur
- Paper board

### Méthodes d'évaluation :

- Évaluation formative
- QCM

## CONTACT

Tél : 09 80 80 18 60

Email : [contact@start-learning.fr](mailto:contact@start-learning.fr)  
[www.start-learning.fr](http://www.start-learning.fr)

NDA : 32 60 03216 60

## Module 1 : La loi ALUR, la copropriété et le syndic

7 Heures

### Séquence 1 : Les statuts de la copropriété

- ▶ La loi du 10 juillet 1965 et son décret d'application du 17 mars 1967
- ▶ Définition et structure de la copropriété
- ▶ Les apports de la loi Alur
- ▶ Les éléments constitutifs d'un lot de copropriété
- ▶ Les parties communes et les parties privatives
- ▶ Le règlement de copropriété : élément fondateur de la copropriété
- ▶ L'état descriptif de division
- ▶ Les rôles et les pouvoirs respectifs des différents acteurs de la copropriété

### Séquence 2 : Le statut du syndic de copropriété et la tenue des assemblées générales

- ▶ Les modalités de désignation et de révocation du syndic
- ▶ Les attributions légales du syndic
- ▶ Les obligations du syndic et sa responsabilité
- ▶ Le mandat de gestion du syndic et l'étendue de ses missions
- ▶ Le nouveau contrat-type de syndic
- ▶ La préparation de l'assemblée générale des copropriétaires
- ▶ La convocation de l'assemblée générale des copropriétaires
- ▶ Le déroulement de l'assemblée générale des copropriétaires

## Module 2 : Les missions et le contentieux du syndic

7 Heures

### Séquence 1 : Les missions de gestion technique de la copropriété

- ▶ Les différentes typologies de travaux
- ▶ Les travaux urgents
- ▶ Les travaux d'entretien et d'administration compris dans le budget prévisionnel
- ▶ Les travaux hors budget prévisionnel
- ▶ Les droits et obligations des copropriétaires en matière de travaux
- ▶ Les différentes majorités requises selon la nature des travaux
- ▶ Le financement des travaux par la constitution d'un fonds de travaux
- ▶ Le suivi des travaux : la responsabilité du syndic dans le contrôle et la réception

### Séquence 2 : Les missions de gestion budgétaire de la copropriété

- ▶ La gestion budgétaire issue de la loi SRU
- ▶ Les apports de la loi ALUR : le fonds de travaux
- ▶ L'engagement des dépenses
- ▶ Les charges du syndicat et leur répartition
- ▶ La gestion de la trésorerie et du budget de la copropriété
- ▶ Les achats/ventes des parties communes
- ▶ La gestion des mutations de lots

### Séquence 3 : Le recouvrement des charges de copropriété

- ▶ La prévention des impayés de charges
- ▶ Les procédures amiables et précontentieuses
- ▶ L'échéancier et la cession de rémunération
- ▶ Le privilège immobilier spécial lors de la mutation d'un lot

## Certification

 Qualiopi  
processus certifié

## Financements

 MON COMPTE FORMATION  OPCO  pôle emploi

## Nous suivre



Formations accessibles aux personnes en situation de handicap, merci de nous contacter.